

AVIS D'INFORMATION

PROGRAMME D'HABITAT SOCIAL DE LA PROVINCE NORD VOOK (VOH) KOOHNÊ (KONÉ) PWËBUU (POUEMBOUT)

L'habitat est un élément essentiel du bien-être social, nécessaire à l'épanouissement de chaque individu et constitue une politique publique majeure de l'Assemblée de la province Nord.

Le programme d'habitat social 2022 en zone VKP d'environ 6 logements doit permettre à la catégorie de population dite « sociale » d'accéder à un logement digne, au travers de l'accession à la propriété ou de l'amélioration de l'habitat existant conformément au code de l'habitat aidé en province Nord.

Ce programme est mis en œuvre par un opérateur qui a pour mission de gérer les subventions attribuées aux bénéficiaires et à intervenir en tant que maître d'ouvrage délégué pour leur compte, de tenir informée la province Nord de l'avancement des opérations et de veiller au bon déroulement de ces dernières jusqu'à la livraison des travaux.

Le plan de financement de ce programme (fonds subventionnels et rémunération de l'opérateur) engagé au Contrat de développement État – Province Nord 2017-2023 sous l'opération II-2 Qua "Accession aidée, amélioration de l'Habitat et location – zone VKP" s'établit de la manière suivante :

État :	35 657 119 F. CFP	soit	75 %
Province Nord :	11 885 706 F. CFP	soit	25 %
TOTAL :	47 542 825 F. CFP	soit	100 %

**La secrétaire générale adjointe
de la province Nord**

Isabelle BABIN